

Contrats d'assurances : vers une gestion stratégique des risques construction

OBJECTIFS

- Appréhender les risques liés à l'opération de construction
- Identifier les différents intervenants et leurs responsabilités
- Conjuguer les garanties personnelles des constructeurs et celles recherchées en matière de polices de chantier
- Gérer les sinistres

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports techniques et méthodologiques du formateur, cas pratiques, échanges d'expérience

PUBLIC

Agents des collectivités, maîtres d'ouvrage des projets de construction ou responsables des services juridiques et services des marchés publics, concernés par la définition des risques et modes de couverture d'assurance, la gestion des appels d'offres d'assurance, la gestion des sinistres et des contentieux, la mise en oeuvre des solutions techniques et financières.

DATES :
9-10 DÉCEMBRE 2010

DURÉE : 2 jours

TARIF : 990 euros HT

PROGRAMME

Marchés et responsabilités

- Analyse des risques liés aux travaux de construction
- Les dates fondamentales d'une opération de construction
- Les différents intervenants dans l'acte de construire
- Classification des opérations de construction
- Les responsabilités et garanties personnelles des constructeurs

Contrats d'assurance de chantier

- Police responsabilité du maître d'ouvrage
- Police Tous Risques Chantier
- Police dommages ouvrage
- Police d'assurance responsabilité décennale CNR
- Police complémentaire de groupe

Souscription des garanties et gestion des sinistres

- Application des dispositions du Code des Marchés Publics aux prestations de services d'assurance Construction
- Dossier de consultation des assureurs
- La prise d'effet des garanties, l'établissement et la vie des contrats d'assurance
- La déclaration et la gestion des dossiers sinistres

Clauses d'assurances

- Elaboration de clauses d'assurances à insérer aux CCAP
- Modèles d'attestation
- Mandats d'adhésion des constructeurs aux polices de chantier